



COMMUNIQUÉ

Paris, le 26/09/2022

L'association « 40 millions d'automobilistes » lance : « La Grande Boucle des Exclus ». Pour que les Zones à Faibles Émissions ne deviennent pas des Zones à Fortes Exclusion !

Aujourd'hui lundi 26 septembre 2022, l'association « 40 millions d'automobilistes » s'attaque aux Zones à Faibles Émissions. Proposition de loi, action juridique, déplacements dans la France des Régions, rencontres avec les élus, l'association « 40 millions d'automobilistes », seule association nationale de défense des automobilistes reconnue d'intérêt général entend défendre le « pouvoir rouler » des Français tout en désamorçant la bombe à retardement sociale que constitue la mise en place des Zones à Faibles Émissions.

Une proposition de loi visant à supprimer les Zones à Faibles Émissions

L'association « 40 millions d'automobilistes » dévoile aujourd'hui la proposition de loi déposée à l'Assemblée nationale par Anne-Sophie Frigout, Députée de la 2ème circonscription de la Marne travaillée en collaboration avec l'association.

Cette proposition vise à supprimer le principe de Zones à Faibles Émissions.

Dans l'exposé des motifs travaillé en collaboration avec l'association, la députée insiste sur l'impossibilité aujourd'hui d'interdire à près de la moitié des Français de circuler.

De même, elle insiste sur l'incompréhension de millions de Français qui entretiennent correctement leur automobile, passant avec succès le contrôle technique antipollution obligatoire mais à qui l'on interdit l'accès aux métropoles de plus de 150 000 habitants.

Voir la proposition de loi en cliquant ici :

<https://www.40millionsdautomobilistes.com/images/PDF/Articles/PPLsuppressionZFEm.pdf>

Un recours au Tribunal administratif soutenu par l'association « 40 millions d'automobilistes »

Le fondement même des ZFE repose sur la nécessité de restreindre la circulation des voitures « les plus polluantes » sur la base d'une classification Crit'Air élaborée par le Ministère de l'Écologie en 2015.

Or, un membre de l'association « 40 millions d'automobilistes » a décidé de saisir le tribunal administratif sur le fondement même de cette classification Crit'Air.

Son véhicule, classé Crit'Air 2 répond en effet aux obligations d'émissions polluante imposée par la norme euro ouvrant droit à la vignette Crit'Air 1.

La mécanique de la vignette Crit'Air ne prenant en compte qu'un argument d'ancienneté et non un critère de pollution réelle, Pierre-Louis J. a déposé un recours au Tribunal administratif qui sera défendu par les avocats de l'association « 40 millions d'automobilistes ».

Coordonnées de Pierre-Louis J. sur demande auprès du service Presse de l'association.

Opération « La grande boucle des exclus »

L'association « 40 millions d'automobilistes » part à la rencontre de la France qui roule

Porte-parole des automobilistes, l'association « 40 millions d'automobilistes » lance un tour de France à la rencontre des automobilistes touchés par les ZFE (Le Président et le Délégué Général de l'association effectueront les déplacements dans toutes les grandes métropoles touchées par les ZFE).

A travers des rencontres filmées en voiture avec les Françaises et les Français « exclus » des grandes villes, l'association « 40 millions d'automobilistes » entend rendre la parole à ceux que l'on n'écoute pas, victimes de décisions parisiennes qui les privent de mobilité.

L'association compilera ensuite les témoignages pour montrer aux élus les effets dévastateurs des ZFE sur la mobilité de chacun.

Ce documentaire sera ensuite envoyé au Président de la République, à la Première Ministre ainsi qu'aux parlementaires et élus des grandes villes.

Les ZFE constituent une bombe à retardement sociale. A nous, association « 40 millions d'automobilistes », de tout faire pour faire prendre conscience au Gouvernement de la nécessité de la désamorcer.

Vous trouverez ci-après les dates des premiers déplacements de « 40 millions d'automobilistes » :

Vendredi 7 octobre – Reims

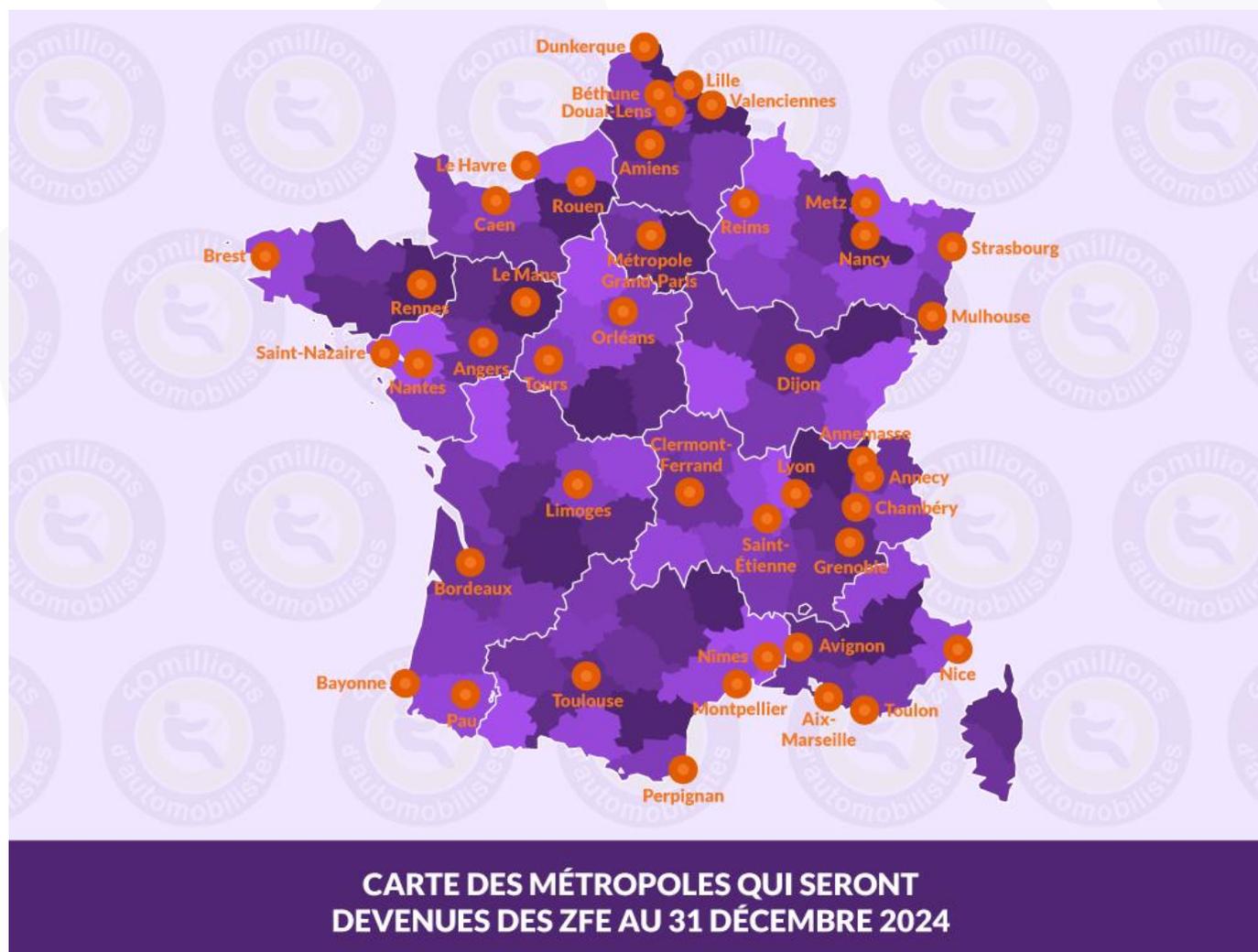
Vendredi 21 octobre – Rouen

Vendredi 4 novembre – Montpellier

Vendredi 18 novembre et samedi 19 novembre – Lyon, Grenoble et Saint-Étienne

Vendredi 2 décembre – Strasbourg

Dates à venir en 2023 : Marseille/Aix, Nice, Toulouse, Bordeaux...



www.fil-conducteurs.com



@40MA – 40 millions d'automobilistes
@PChasserav – délégué général

➔ **À propos de « 40 millions d'automobilistes »** 40 millions d'automobilistes est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver l'automobilité, facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages. www.40millionsdautomobilistes.com